

# Ingénieur Eau / Assainissement

Catégorie	А	Titulaire/contractuel	Titulaire
Filière	Technique	Cadre d'emploi	Ingénieur Territorial

## Contexte

La CCMP a la compétence « SPANC » depuis 2007. Elle fait appel à un prestataire extérieur pour la réalisation des contrôles. Elle est l'interlocutrice des habitants et définit le règlement et les moyens d'actions du Service SPANC en lien avec les Communes. Il y a environ 550 installations SPANC sur son territoire mais le nombre va être revu à la baisse dans les prochaines années compte tenu du développement du réseau d'assainissement collectif.

La CCMP a la compétence GEMAPI depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 : elle a donc entre autres la gestion des cours d'eau et sous-bassins versants sur son territoire : le Rhône, la Sereine, le ruisseau des Echets.

La CCMP a par ailleurs la compétence « lutte contre le ruissellement » : elle gère ainsi de nombreux torrents, bassins et ouvrages pour limiter les impacts en période de pluie et de crue, sur les zones urbaines.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la CCMP va être dotée des compétences Eau potable et Assainissement collectif. Ce choix a été validé dans le cadre d'une étude du transfert des compétences, portée par la CCMP, qui a démarré en 2017 et va se poursuivre jusqu'au transfert. Aujourd'hui, ces deux compétences sont communales, les communes ayant délégué à des syndicats une partie de ces compétences. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, 3 syndicats vont disparaître au profit de la CCMP qui va reprendre, entre autres, la gestion de plus de 7 contrats de DSP. Une rationalisation des contrats est envisagée à échéance 2022.

C'est dans ce contexte que la CCMP a décidé de créer un service Gestion de l'eau réunissant l'ensemble de ces compétences, techniquement très liées les unes avec les autres. Afin qu'il soit opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la CCMP souhaite recruter plusieurs agents quelques mois au préalable.

C'est dans ce cadre qu'est proposé un poste d'ingénieur Eau/Assainissement.

Sous la responsabilité du Responsable de service

- o Poste à temps complet en résidence administrative à Miribel
- o Relations avec l'ensemble des services intercommunaux et municipaux
- Relations avec d'autres collectivités, partenaires publics, institutions privées, entreprises, associations...
- Contacts avec les usagers

### Missions

- Programmation des travaux Eau potable et Assainissement en lien avec le responsable du Service et les élus
- Suivi technique, administratif et financier de programmes de travaux d'eau potable et d'assainissement avec ou sans maître d'œuvre externe : Suivi des études préalables, suivi et contrôle des travaux réalisés, participation aux réunions de chantier et aux opérations de réception, participation à l'élaboration des programmes pluriannuels d'investissement
- Pilotage de schémas directeurs intercommunaux Eau/Assainissement
- Pilotage de procédure de DUP
- Suivi technique, administratif et financier de l'exploitation en relation avec le délégataire du Service Public de l'Eau et de l'Assainissement : réunions avec le délégataire, relation avec les usagers, transmission et suivi des demandes aux délégataires, suivi des conventions de raccordement
- Assainissement non collectif: Elaboration et suivi des marchés de contrôles, préparation du budget annuel, suivi des démarches pour les installations non conformes
- Animation de réunions auprès d'élus communautaires et dans les Communes (réunions en soirée à prévoir) et de réunions avec les partenaires institutionnels (Agence de l'Eau, Services de l'Etat, Département...)
- Présentation aux élus des rapports d'activités annuels sur le prix et la qualité des services Eau/Assainissement/ANC
- Communication : préparation d'éléments de communication sur les volets Eau/Assainissement collectif / ANC (site internet, articles dans le journal communautaire), information et relation avec la population dans le cadre des travaux
- Formulation des avis dans le cadre des demandes d'urbanisme en matière d'assainissement
- Veille juridique

## Compétences

## Formation / Expérience

- o Formation d'ingénieur dans le domaine de l'eau
- Expérience minimale de 1 an souhaitée dans le domaine de l'eau potable et/ou de l'assainissement

### Connaissances

- Bonnes connaissances du cadre technique et réglementaire de l'eau et l'assainissement collectif et non collectif (traitement de l'eau, épuration, collecte et de transport d'eau, systèmes de mesures d'autosurveillance);
- o Notions du contexte réglementaire des marchés publics
- o Maîtrise de l'outil informatique, notions en SIG
- o Permis B obligatoire

## Savoir être

- Sens du service public
- o Qualités de rigueur, d'organisation, d'autonomie et de confidentialité reconnues
- Aptitude à la polyvalence
- o Bon relationnel, dynamisme et capacité à travailler en équipe
- o Etre force de proposition
- o Disponibilité

Astreinte potentielle